

BENQUET

Meilleurs

Voeux

2021



Bulletin Communal

Année 2021

Janvier N° 93

Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal présentent
leurs meilleurs vœux à l'ensemble des
Benquetoises et Benquetois.



En raison de la situation sanitaire, nous
nous ne pourrions pas nous retrouver pour
notre traditionnelle cérémonie de
début d'année et partager ensemble
le verre de l'amitié.

Numéros Utiles

MAIRIE

Lundi - Mardi - Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi - Jeudi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h - 12 h
Tél : 05.58.71.00.73 Fax : 05.58.71.10.94
mairie@communedebenquet.com
www.communedebenquet.com

POSTE : Tél : 05.58.71.00.70

Lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h
Samedi : 10 h - 12 h

MEDIATHEQUE

Période scolaire

Lundi : 16 h 30 - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi : 10 h - 12 h

Vacances scolaires

Lundi - Mardi : 14 h - 17 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Jeudi : 9 h - 12 h
Samedi : 10 h - 12 h

Tél : 05.58.71.17.47

bibliotheque.benquet@orange.fr

ECOLE

Tél : 05.58.71.02.29

CANTINE / GARDERIE

Tél : 05.58.71.09.05

MAISON DE SANTE

(Généralistes - Infirmières - Podologue - Orthophoniste -
Kinésithérapeute- Opticien à domicile - Psychologue/thérapie EMDR - Sage
femme)

Tél : 05.58.71.07.50

SANTEKIP

◇ Ostéopathes : 05.58.46.64.35
◇ Masseur - kinésithérapeute : 09.86.33.98.04
◇ Sophrologue : 06.10.73.47.91

DENTISTE

Tél : 05.58.44.40.34

BAR - RESTAURANT (Le P'ti Gascon)

Tél : 05.58.52.81.16

PHARMACIE

Tél : 05.58.71.01.13



L'EDITO

2020 semblait, du fait de sa singularité, pleine de promesses et de réjouissances à venir !

Nous sommes bien loin du compte et personne n'oubliera cette si triste année.

Alors que la science nous transporte vers des horizons inimaginables, il y a quelques mois, un virus, un petit virus a mis le monde à terre.

2020 c'était aussi l'année anniversaire des 80 ans de l'appel du Général Charles de Gaulle et l'occasion de se souvenir des millions de morts qu'a engendré cette guerre, et, même s'il est incongru de faire un parallèle, je ne puis m'empêcher de penser à tous ces morts de la Covid-19 dans le monde...Aucun pays aussi puissant soit-il, n'a été épargné !

Souhaitons que 2021 soit « l'année des vaccins » et nous permette de retrouver la quiétude de nos vies.

Tout cela aura sans aucun doute permis, à chacune et chacun d'entre nous, de mesurer ce qui est important pour nous, ce qui compte et, j'en suis sûr, le nombre des fioritures dont nous sommes dépendants et qui, au final, ne sont pas aussi essentielles que nous le pensions.

Benquet n'a pas échappé à tout cela et nous devons toutefois nous réjouir d'avoir été relativement épargnés.

Malgré tout, nous ne devons pas relâcher nos efforts et il est important de continuer à privilégier les gestes barrières.

2020 restera aussi, pour nous, l'année de la réhabilitation de notre grande église Saint-Jean-Baptiste : un chantier majeur tant du point de vue financier que patrimonial qui profitera aux générations futures.
Dès que les circonstances le permettront, une inauguration digne de ce monument sera programmée, en présence notamment de notre évêque.

La création de notre épicerie est en bonne voie et gageons que 2021 sera l'année de l'ouverture.

L'évolution de l'offre scolaire sera aussi un sujet important de 2021 et nous aurons l'occasion, avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et tout le personnel d'y travailler.

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne lecture tout en remerciant l'équipe municipale qui a réalisé ce bulletin.

Que chacune et chacun d'entre vous passe de bonnes fêtes, même en petit comité, et cette année encore davantage,

QUE CEUX QUI SONT VOTRE FORCE VOUS RESTENT !

**Pierre MALLET, votre Maire,
Conseiller Départemental,
Vice-Président de Mont de Marsan Agglomération.**

SOMMAIRE

Page 2
**Vœux
Numéros utiles**

Page 3
Edito

Pages 4 à 7
Vie communale

Pages 8 à 9
L'Eglise

Pages 10 à 12
Vie sociale

Pages 13 à 16
Vie scolaire

Pages 17 à 19
Vie sportive

Pages 20 à 21
L'atelier couture

Pages 22 à 23
La médiathèque

Pages 23 à 24
Vie associative

Pages 25 à 26
Infos pratiques

Page 26
L'agenda

Page 27
Etat civil

Directeur de publication :
Pierre MALLET
Nombre d'exemplaires :
900
Impression : Mairie
Distribution :
Services municipaux

Remerciements à toutes
les personnes et associa-
tions qui ont contribué à
la réalisation de ce
bulletin en fournissant
textes, informations ou
photographies.

Rétrospective



Le City Park : ouverture en août



Spectacle estival en août



Cérémonie du 11 novembre



France Bus Services :
présent deux fois par mois



Chemin piétonnier : accès
sécurisé entre
l'école maternelle et
l'école primaire.



Une place réservée pour les services
de la Poste et de la Municipalité

Quelques chiffres

Benquet en chiffres*



364

Le nombre de retraités
(contre 369 en 2007, soit -1% en
10 ans).



252

Le nombre d'entreprises présentes
dans la commune (*auto-entreprises
comprises*), dont 23 comptent un
salarié ou plus.



31

Le nombre de personnes
de 80 ans et plus vivant
seules à leur domicile
dans la commune.



165 €

Les dépenses d'équipement
par habitant en moyenne
chaque année depuis 2012.



785

Le nombre de logements
que compte Benquet
(contre 242 en 1968).



288

Le nombre de familles
avec enfant(s) soit 40%
des ménages de la commune.



600 €

L'encours de la dette par
habitant (*ce chiffre est de
691 € pour les communes de 1 000 à
10 000 habitants du département*).



435

Le nombre de moins de 18
ans vivant dans la commune
(contre 344 en 2007).



1827

La population légale au 1^{er}
janvier 2020 (*contre 1557
en 2012*).



2 371 490 €

Le total des dépenses d'équipement
de 2012 à 2019
(*Principal indicateur d'investissement*).



224 €

La capacité d'autofinancement
brute par habitant
(Contre 189 € pour les communes de 1 000
à 10 000 habitants en France
métropolitaine).



81 %

La part des
propriétaires de
leur logement pour Benquet,
un chiffre supérieur à celui
du département (66%).



718

Les logements construits
avant 1970, (*soit 18%
des résidences princi-
pales contre 33% pour Mt de Marsan
Agglomération*).



Source Ithéa-conseil
(Dernier recensement)

Vie Municipale



Festival ATOUT COEURS

Le 14 avril dernier, nous vous annonçons, non sans un certain pincement au cœur, l'annulation du 19^{ème} festival Atout Cœurs.

Nous mesurons pleinement l'importance d'Atout Cœurs pour chacune et chacun des bénévoles de notre village, amoureux, année après année, de leur festival.

En 2021, Atout Cœurs fêtera ses 20 ans.

Que de souvenirs exceptionnels vécus sous le chapiteau ou à la bodega.

Rappelez-vous : Nadau, Tri Yann, Carlos Nunez, Johnny Clegg, Soldat Louis, I Muvrini, Sanseverino, Rhoda Scott, Diane Tell, Dany Brillant, Chico et les Gypsies, Yannick Noah, Mickael Jones, Thomas Dutronc, Ben l'Oncle Soul, Arcadian, Nolwenn Leroy, Gilbert Montagné et bien d'autres ...



En cette fin d'année si particulière, nous vous assurons que Benquet Animation met toute son énergie et sa passion pour préparer à nos festivaliers une très belle édition anniversaire.

Rendez-vous est pris pour les 11, 12, 13 et 14 mai 2021 !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

TELETHON

Malgré le contexte, l'équipe municipale a décidé de faire un don à l'AFM-Téléthon.

Au vu de la situation, peu d'alternatives s'offraient cette année...

Nous avons mis en place **la tombola du téléthon** et **des urnes à disposition des Benquetois(es)**.



Le club de l'Amitié, secondé par des bénévoles et des conseillers municipaux pour la cuisson, a été mis à contribution. Cela nous a permis de vendre **612 crêpes** (102 paquets).

Nous remercions sincèrement les commerces qui nous ont accompagnés par leurs dons et leurs lots.

Nous remercions aussi les associations Benquetoises pour leurs dons.

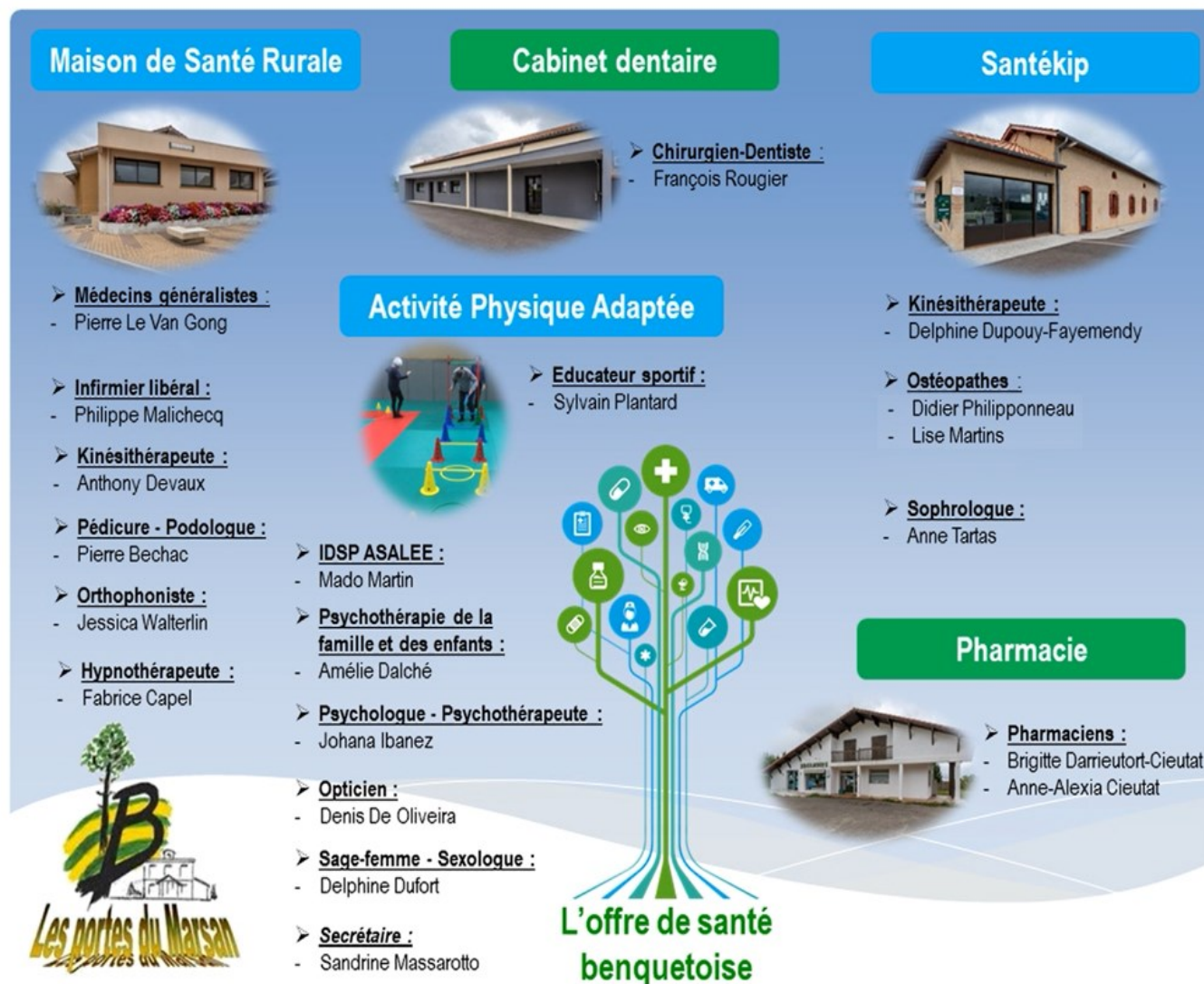
Et nous n'oublions pas les couturières de l'atelier de Solange et Sandra qui ont fabriqué des objets que certains d'entre vous ont pu gagner à la tombola.

Un grand MERCI encore pour cette cause car nous avons ainsi pu remettre
la somme de 1450.00 € à l'AFM-TELETHON.

OFFRE DE SANTE sur notre commune

Le 8 octobre dernier, la municipalité a permis à tous les acteurs de santé de se rencontrer.

En tant qu'élus, nous sommes activement mobilisés pour maintenir l'offre de santé dans la commune.



Notons que depuis le 1^{er} décembre, Anthony DEVAUX, kinésithérapeute Diplômé d'Etat, a rejoint la **Maison de Santé Rurale**.

Notre village comme tant d'autres,
reste ouvert à l'arrivée de nouveaux médecins généralistes
pour pérenniser le dynamisme de l'équipe en place.

L'Eglise

Dans les années 1885 débute la construction de notre église. Ses vitraux, fabriqués en 1887 dans l'atelier de Gustave-Pierre Dagrant, verrier à Bordeaux, retracent la vie de Jean-Baptiste, le Saint Patron de l'édifice.

Les décors intérieurs ont débuté vers 1890 et ont été achevés en 1893. Un remaniement décoratif a été effectué en 1915.



130 ans plus tard, l'usure et les fragilités structurelles de l'édifice concernant le clocher et sa charpente, son horloge, les enduits et crépis extérieurs, les vitraux, les parements, les peintures intérieures nécessitaient une grande restauration.



Avant

Après

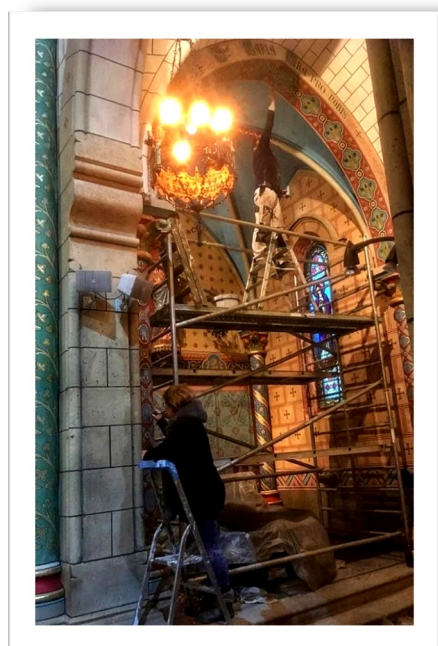


Avant

Après

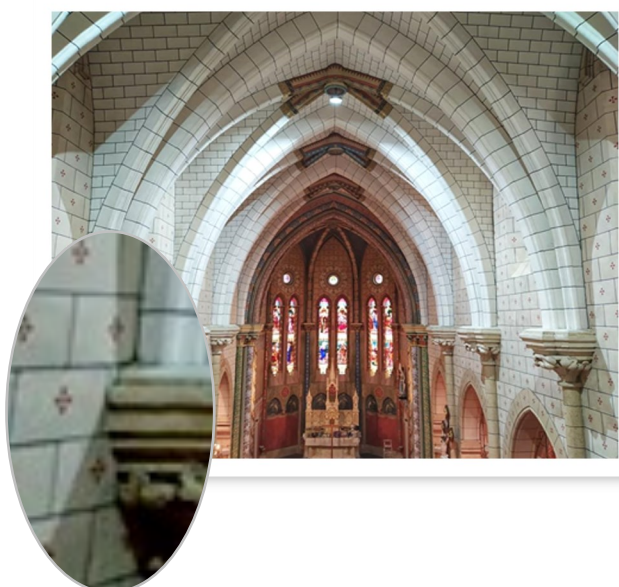
Ce chantier a débuté en juillet 2019.

Malgré les deux périodes de confinement, les délais ont sensiblement été respectés **et** ont permis **une réouverture au public pour la messe de Noël 2020.**



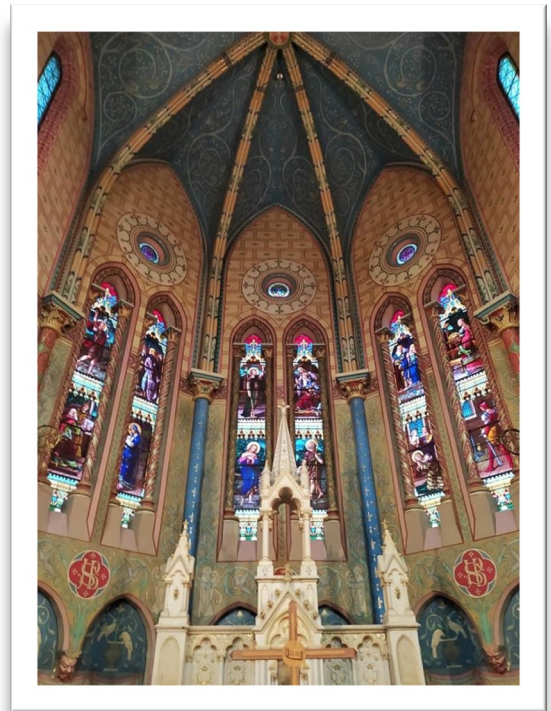
L'église a été entièrement échafaudée à l'intérieur afin d'accéder en tous points.

Entre autres, **7 kilomètres de « filets noirs »** ont été peints avec ses **1625 fleurs** ou **625 étoiles** !



EGLISE Saint-Jean-Baptiste

Les murs et plafonds représentent une surface de 2500 m².



Des représentations surprenantes :
des colombes de la paix avec des serres de rapaces ?
Pourquoi ?

On aperçoit des lettres gravées en haut de piliers ou peintes à la croisée des arcades : **ce sont les initiales des donateurs qui ont participé au financement de la construction.**

Aujourd'hui encore, vous pouvez participer au financement de cette grande et belle rénovation d'un montant de **542 000.00 euros TTC.**

Il est toujours possible d'apporter votre soutien par le biais **de la Fondation du Patrimoine.**

Une visite privée, animée par Monsieur BATTAGLIA, (peintre en charge de la restauration des décors muraux) **sera organisée pour les personnes ayant fait un don à la Fondation du Patrimoine** au profit de ce grand et beau chantier pour la sauvegarde de notre patrimoine communal.

Particulier, membre d'association, ou chef d'entreprise, chaque don, quel que soit son montant, contribuera directement au financement de la restauration de notre église Saint Jean Baptiste.

Il n'y a **pas de montant minimum de dons**, et chacun d'entre eux ouvre droit à des réductions d'impôts. **La Fondation du Patrimoine vous adressera un reçu fiscal.**



Comment faire ?

Il suffit de déposer un chèque à la **Mairie**, **libellé à l'ordre de** « Fondation du patrimoine – Eglise St-Jean-Baptiste – Benquet ».

Merci encore pour votre générosité.

Vie sociale

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

La nouvelle équipe du CCAS de Benquet :

Président : Pierre Mallet.

Vice-présidente : Danielle Kubler, adjointe chargée des affaires sociales.

Membres élus :

Marc Florens, Julie Labarbe, Philippe Massarotto, Jean François Prince, Alexia Vlamnick.

Membres issus de la société civile :

Pierre le Van Gong : Représentant d'association de prévention, d'animation et de développement social.

Brigitte Darrieutort - Cieutat : Représentante des associations familiales.

Patricia Vigara : Représentante d'association de personnes porteuses d'un handicap.

Alain Toussaint : Représentant de l'association des aînés de Benquet.

Florence Martine : Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.



Les missions

Le CCAS travaille en collaboration avec les institutions telles que le Conseil Départemental et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan sur les actions suivantes :

- Instruction des demandes pour bénéficier du **Service Téléalarme** du département, outil permettant la sécurisation du maintien à domicile des personnes âgées.

- **Accès au service d'aide à domicile** géré par le CIAS du Marsan (depuis 2010) permet au public âgé et/ou porteur d'un handicap de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement personnalisé. Ce service travaille en lien avec ceux du Département et la Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH) .

- **Portage des repas** : le CIAS livre **du lundi au samedi y compris les jours fériés** des repas équilibrés ; ce service, accessible sans condition de ressources, est principalement dédié aux personnes âgées retraitées ou handicapées.

- **L'instruction des dossiers d'aide légale** : dossier d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, d'Aide Sociale pour les personnes âgées et handicapées.

Le CCAS, en parallèle, mène des actions spécifiques à la commune :

- A l'occasion de la **fête des mères**, la municipalité et le CCAS mettent à l'honneur les mamans de l'année avec un petit présent et un pot de l'amitié.

- **Le repas des aînés** proposé sur la période de Noël permet de maintenir le lien social et d'apporter une animation dans un cadre convivial et festif.

- **A la fin du cycle de l'école élémentaire** une récompense est offerte aux écoliers marquant ainsi la transition entre leur école primaire et le collège.

- **Des animations intergénérationnelles** sont envisagées, œuvrant ainsi dans le cadre du lien social et de la transmission des savoirs.



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES : INSCRIPTION

Le registre nominatif recensant les personnes à risque est obligatoire depuis 2004.

Il est utilisé en cas de situations entraînant le déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet.

Cadre juridique

Décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le rôle du maire

Dans le cadre de la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le Maire a pour obligation de tenir un registre nominatif des personnes âgées et des personnes porteuses d'un handicap de sa commune vivant à domicile qui en font la demande.

Les modalités de ce recensement, énoncées par le décret, assignent au maire quatre missions :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité.
- Collecter les demandes d'inscription.
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif.
- Le communiquer au préfet à sa demande.

Pourquoi ?

Ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables de la commune à contacter lors de situations de risques exceptionnels, climatiques ou autres (tempête, canicule, épidémie..) en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet.

De plus, il favorise la mise en relation des services sociaux et sanitaires et des personnes fragiles afin d'identifier et de répondre rapidement à leurs besoins lors des situations répondant au plan d'alerte et d'urgence.



Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou bénéficiant d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Nous invitons, plus particulièrement les personnes de plus de 65 ans ou porteuses d'un handicap vivant seules sur la commune à entrer en contact avec le CCAS afin d'échanger sur cette démarche.

Comment s'inscrire ?

La démarche d'inscription est facultative et résulte d'une volonté de la personne ou de la demande d'un tiers.

L'inscription se fait sur un formulaire auprès du secrétariat de mairie.

Seules les personnes habilitées à enregistrer, traiter, conserver les données du registre sont nommément désignées par le maire et peuvent avoir accès au registre nominatif.

Ces personnes sont tenues au secret professionnel dans les conditions prévues par le code pénal (articles 226-13, 226-14 et 226-31).

La radiation de l'inscription au registre est réalisable à tout moment .

**Pour plus de renseignements les membres du CCAS
et les secrétaires de Mairie se tiennent à votre disposition.**

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX PERSONNES ÂGÉES ET À LEURS FAMILLES

Les actions solidaires du département

Le Conseil Départemental et son pôle Personnes Agées proposent un soutien psychologique pour les personnes âgées et leurs familles.

Des entretiens individuels menés par des psychologues permettent aux personnes âgées et/ou à leurs familles de bénéficier d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement leur permettant d'exprimer leurs émotions et ressentis face aux problématiques du vieillissement et à ses possibles conséquences sur le quotidien.

Les lieux des entretiens sont multiples :

- Au Conseil Départemental.
- A la maison Landaise de la solidarité.
- Au domicile.

Ces consultations sont financées par le département et entièrement gratuites pour les usagers qui en font la demande dans une démarche personnelle nécessitant leur adhésion.

Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h
Contact Téléphonique au 05 58 05 42 35



LE NOËL DES AINÉS

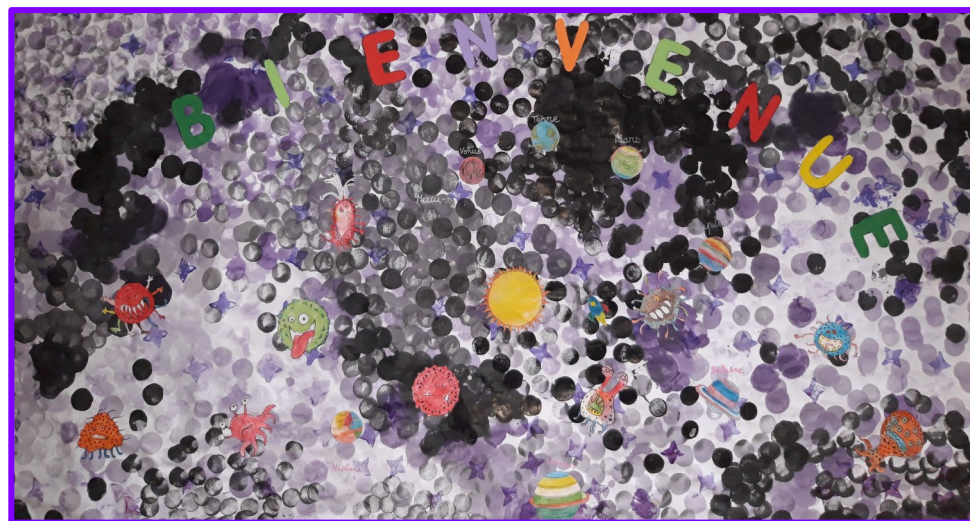


Cette année la crise sanitaire est venue **perturber le traditionnel repas des aînés.**

Le CCAS et la municipalité ont cependant souhaité aller à la rencontre de l'ensemble de nos aînés en leur offrant un présent à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, les écoliers de Benquet ont réalisé des cartes de vœux qu'ils ont pu découvrir avec leur présent.

Merci à l'école de Benquet et ses petits Benquetois pour leur implication.



Rentrée 2020

La rentrée de septembre, grâce à un protocole allégé, ressemblait dans l'ensemble à une rentrée classique.

Les enfants pouvaient jouer ensemble dans la cour, faire du sport librement, seul le personnel adulte de l'école était masqué pour nous rappeler que nous sommes en période de crise sanitaire.

Notre école compte :

- **8** classes,
- **200** élèves,
- **10** enseignantes dont quatre à qui nous souhaitons la bienvenue : Mmes Nguyen, Texier, Preya et Labadie,
- **4** AESH (=Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap),
- **3** ATSEM (=Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles),
- et bien sûr toute **l'équipe du périscolaire** dont la directrice est Mme Nicolas.

A partir du 17 octobre, et surtout de la rentrée des vacances de la Toussaint, **l'école a changé**.

Les enfants dès 6 ans, sont revenus masqués.

Les groupes classes sont devenus figés. Pour nous protéger, les restrictions et le protocole se sont endurcis.

Nous n'avons pas pu organiser le marché de Noël, ni le spectacle pour les enfants.

Nous avons dû annuler la chorale des maternelles.

Heureusement, le Père Noël n'est pas limité dans ses déplacements professionnels, et il est venu faire un petit coucou à tous les enfants de maternelle pour le dernier jour de classe.

En attendant des jours meilleurs, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes.

Vie scolaire

TAP

Accueil périscolaire : Zoom sur la rentrée 2020 !



Trombinoscope de l'équipe périscolaire de Benquet, en lien avec notre projet partagé avec la commune !



En accueil du soir, les enfants ont ensuite mis à profit leurs talents d'artistes pour faire un peu de peinture et embellir la boîte à compotes !



En ce début d'année scolaire, il était l'heure de mettre **un petit coup de frais** et de couleurs sur notre belle école !



Au réfectoire, « Les bolides de la cantine » ont été lancés ! Chaque table est une voiture qui doit avancer le plus vite possible sur le circuit créé sur les murs !



La fresque **des humeurs** a été réalisée !



Du côté des Maternelles, une belle œuvre a fait son apparition.

Elle retrace en photos les bons moments partagés ensemble.

Cette année, nous continuons de travailler sur notre projet partagé avec la commune qui s'appelle « **Mon village et moi** ». Les enfants, en TAP, s'investissent pleinement sur un travail de peinture.

Mais nous n'en dévoilerons pas plus !

Le festival Atout Cœurs

En cette rentrée scolaire, les enfants ont repris le projet entamé l'année dernière et non abouti.

Le projet reste partagé entre le scolaire et le périscolaire.

Les répétitions de chant ont lieu dans la classe de CM1-CM2 avec l'enseignante et Sandrine Labat.

Pendant les TAP du lundi, les mêmes enfants travaillent avec Marion, Magalie et Kelly sur la mise en scène du spectacle, les accessoires et les déguisements.

Les enfants sont au cœur du projet, libres d'imaginer comment donner vie à leur répertoire !



Nous vous souhaitons de très heureuses fêtes de fin d'année !

Vie scolaire

L'APE



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue **le vendredi 2 octobre**.

Le bilan financier reste positif même si la crise sanitaire n'a pas permis de mener beaucoup d'actions en 2019-2020.

Pour cette nouvelle année scolaire, le bureau a été renouvelé, il se compose de :

Président : David Bailhet.

Vice-président : Martial Bugeaud.

Co-secrétaires: Pauline Saint-Jean et Carine Jardinier.

Trésorier : Eric Ullois.

Membres actifs : Sabine Duboua, Sophie Clavé, Séverine Darricau, Coralie Deyts, Véronique Lamagnère, Edith Torregrosa.

Embellissement de la cour de récréation

Dans le cadre du projet d'embellissement de la cour de l'école, un projet **d'aménagement des 2 cours de récréation** avec la coopérative scolaire avait été **soumis à l'Agglomération qui a validé ce projet**.

Comme prévu, les **1400 € récoltés** lors du **vide-greniers du mois de novembre 2019** serviront à la participation de ce projet.

Petits et grands pourront prochainement partager de nouveaux moments de jeux dans leur cour de récréation avec ces nouveaux aménagements.

Beaucoup d'incertitudes, pour 2020-2021

Plusieurs actions ont été évoquées comme la vente d'objets personnalisés, la vente de gâteaux ou autres actions pouvant être réalisées à distance du fait de la crise sanitaire.

Le carnaval du mois de mars et la fête de l'école du mois de juin restent également deux manifestations importantes pour notre association si les conditions sanitaires nous permettent de nous retrouver....

Pour nous contacter ou apporter de nouvelles idées, n'hésitez pas et écrivez-nous



Par mail : apecbenquet@gmail.com

Dans la boîte aux lettres enfin **RELOOKEE**
située sur le **parking de l'entrée des maternelles**.



Continuez à nous suivre sur notre page FACEBOOK : APE Benquet



Belles fêtes de fin d'année et un JOYEUX NOËL à tous petits et grands !

Prenez soin de vous !

Vie Sportive

ACTIV'LOUSTICS

Activ'Loustics a pour volonté de participer et contribuer à l'animation de la vie benquetoise, **en proposant** d'une part **des séances sportives accessibles au plus grand nombre**, et d'autre part en organisant ou participant à **des manifestations ponctuelles**.

Cette année 2020 a été très particulière, extraordinaire !

Une année de remise en question, une année de changements... Face aux salles fermées, aux confinements, à la distanciation physique, quel avenir pour notre association sportive lorsque nous ne pouvons plus nous réunir ?



Séance exceptionnelle au chapiteau dans le respect de la distanciation.

Nous avons apprécié l'espace offert.

Nos deux animateurs

Annie et Sylvain

ont su se réinventer pour garder le lien avec les adhérents et se sont mis à la vidéo.

Nous proposons désormais deux offres :

- ♦ **une offre présentielle** lorsque les conditions le permettent avec **Annie** (séances de zumba, de fitness et de pilates) et **Sylvain** (séances de tonification musculaire) ;
- ♦ **une offre en ligne** toujours avec **Annie** (séance dynamique et séance zen) et **Sylvain** (séances de tonification musculaire)

Deux dates à noter en 2021

le 30 janvier pour notre Assemblée Générale,

le 22 mai pour notre annuel Activ'Loustics Show.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle année 2021.



N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail activloustics@gmail.com et nous suivre sur notre site internet <https://sites.google.com/site/activloustics/home> ou notre page Facebook <https://www.facebook.com/activloustics>.

Il faut dire que tout le monde était impatient lors de la reprise...

Bien heureux de pouvoir enfin jouer... Le club s'était adapté à la situation sanitaire mettant en place tous les protocoles afin de protéger les joueurs...

Malheureusement le 30 octobre, le retour du confinement a douché nos espoirs de revenir sur les terrains.

Qu'à cela ne tienne nous repartirons de plus belle dès que la situation le permettra car nous avons beaucoup de projets et de nouveautés à mettre en place...

Les chiffres de cette saison

152 licenciés dont

130 « actifs » de babies à seniors

10 équipes engagées au Comité des Landes

Après 10 ans d'absence : retour de

2 équipes seniors (hommes et femmes)

Effectif des Equipes et leurs éducateurs

- **20 Babies** : jeudi A.M : **Christine, Léa Frédéric et Sébastien**
- **14 Mini-Poussins** : mercredi soir et samedi matin : **Didier et Sandrine**
- **14 Poussines** : mercredi soir et vendredi soir : **Manu et Frédéric**
- **8 Poussins** : mardi soir : **Gatien et Séverine**
- **5 Benjamines** : vendredi soir : **Patrick**
- **12 Minimes filles** : mercredi et vendredi soir : **Patrick**
- **8 Minimes garçons** : mardi soir : **François**
- **10 Juniors** : mercredi soir et jeudi soir : **Christophe**
- **16 Seniors filles** : mardi et vendredi soir : **Sébastien**
- **15 Seniors garçons** : mercredi et vendredi soir : **Mickaël**
- **10 Loisirs** : mercredi soir sous la bienveillance de **Christophe**



Les Babys



Les Poussins



Seniors filles et garçons (31 joueurs)

A vos agendas !

- ♦ **Vide-greniers** : dimanche 7 mars 2021
- ♦ **Fête du Basket et Assemblée Générale** : samedi 5 juin 2021 à partir de 10 heures
- ♦ **Repas moule-frites** : samedi 5 juin à 20 heures exclusivement sur inscriptions

Vu le contexte sanitaire, impossibilité de réaliser les calendriers cette saison.

Le Bureau est ainsi composé :

Président : Patrick BIBES - Trésorière : Christine BIBES.

Secrétaire : Laëtitia REBEL.

Membres : Frédéric GAÜZERE, Christophe BELMONTE, Karine TRUCHOT, Sébastien BERNARD-BRUNEL, Sébastien CAZADE, Emmanuel LATASSE.

Le Président et l'ensemble de son bureau vous souhaitent de très bonnes fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Qu'elle vous apporte tout le positif, tant sur le plan personnel que sur le plan sportif, et surtout protégez-vous et protégez les autres.

20 comme le nombre de Grand Chelem de Roger Federer.

20 comme le nombre de Grand Chelem de Rafaël Nadal.

Après une interruption de quelques mois, notre tournoi 3S2B a pu reprendre et se dérouler jusqu'à son terme le 23 août, plus de 7 mois après le début. Jamais un Tournoi n'a duré aussi longtemps.

Merci à tous les joueurs et joueuses qui ont pu se rendre disponibles afin de jouer même en plein été.

Ceux et celles qui avaient mis à profit la période de confinement pour s'entretenir physiquement ont pu se hisser jusqu'aux phases finales. Félicitations à Manu (+45 ans) finaliste, à Sylvie qui atteint la 1/2 finale 4^{ème} série.

La saison 2020-2021 a débuté sous de bons auspices. Malgré des effectifs en baisse, nous avons pu assurer le déroulement du 1^{er} rassemblement Galaxie Rouge du secteur.



20 enfants de plusieurs clubs de la région ont répondu présents.

Grâce à l'encadrement de Paul et Sébastien, aidés de Marie, Manon et Thomas, nos Roitelets, l'après-midi fut des plus conviviales.

Un seul regret, l'impossibilité de fournir un véritable goûter, gestes barrières obligent, mais les jeunes pousses ont reçu de nombreuses friandises et boissons qui les ont enchantés.

Les parents étaient venus en nombre en ce dimanche ensoleillé d'octobre.

En ce début d'année sportive, pour ses **20** années passées à la présidence du club de Benquet, lors de son assemblée générale, la ligue de Tennis honora **Martine GAÜZERE** et lui offrit une médaille d'argent fédérale pour son engagement.

Le Président du comité des le dévouement sans limite de de la moindre information tent-téléphoner à toute heure aussi

Enfin, il n'avait qu'un regret : discuter avec ses adversaires, et de la compétition !!!



Landes, M Jean-Jo Ciron, rappela notre présidente, toujours à l'affût nistique et qui n'hésitait pas à lui bien le soir que le week-end.

Martine passe trop de temps à en oublie régulièrement l'enjeu

Les compétitions, justement, ont repris fin septembre avec les traditionnels Séniors+. Le championnat est actuellement suspendu en espérant une reprise début janvier. 2 équipes ont été engagées. Une 45+ en Hommes et une 35+ pour les Dames.

Le championnat 11/12 ans **garçons** débutera le 10 janvier. Simon, Xan, Hugolin et Antonin ont une belle carte à jouer. Les **filles**, Manon, Marie et Clémence entreront en lice en début d'année également pour le championnat des 15/18 ans. Le championnat Hiver est en attente, il succèdera au championnat Séniors+.

En cette année si particulière, **un énorme MERCI à Jean-Jacques**, qui a été présent au club pendant près de **20** ans, et qui a souhaité se retirer de son rôle d'encadrement. **Merci aussi à Philippe** qui continue d'épauler Sébastien le lundi pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin, signalons la présence de **Marie-Laure** comme **nouvelle éducatrice au club**. En peu de temps, elle a déjà fait l'unanimité auprès des petits et des adultes grâce à ses nombreuses qualités humaines et tennistiques.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux : Roitelets Tennis Benquet

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
roitelets.tennis.benquet@gmail.com

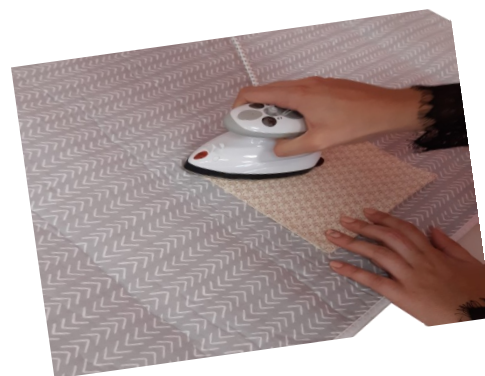
Le bureau
vous souhaite de très bonnes fêtes,
vous rappelle que vous pouvez toujours venir
rejoindre le club en prenant une licence et
vous recommande de prendre bien soin de vous et de vos proches.

L'atelier couture

Il était attendu, le voici ...

Pendant le premier confinement, lors de la création des 1900 masques pour les Benquetois, une phrase est devenue récurrente : « j'aimerais savoir coudre ! ».

Ni une ni deux, nous voilà investies dans le projet de proposer à nos concitoyens des cours de couture.



**Depuis début octobre un nouveau lieu de détente, d'échange et de partage intergénérationnel est né :
Un atelier couture !**

Deux passionnées de couture, **Solange et Sandra**, animent cet atelier dans une ambiance conviviale et détendue. Y participer c'est d'abord pendre du plaisir et venir apprendre... Même si parfois la couture n'est pas si simple que ça !

Les cours se déroulent les mercredis et jeudis de 17h30 à 19h à la salle des Granges du Marquis. Ils sont ouverts à toutes et tous, jeunes et moins jeunes. Un seul but : apprendre ou se perfectionner.

A ce jour 8 adhérentes ont déjà découvert les joies et plaisirs de la couture !...

Nous ne doutons pas que d'autres les rejoindront dès que les conditions sanitaires permettront la reprise des activités associatives.



Une motivation sans faille !!!

Nos adhérentes, très motivées, sont pour la plupart débutantes, certaines n'avaient pas de machine, d'autres en avaient une, mais dans le placard !

Nous leur avons dispensé les bases de l'utilisation d'une machine à coudre : enfiler une machine, faire une canette et l'installer...

Puis nous sommes passées à l'apprentissage de la couture sur machine. De là, chacune a pu se lancer dans la réalisation de sa première création.



Le 30 octobre... deuxième confinement, nous avons dû suspendre les ateliers.

Malgré la situation, nous avons continué nos échanges téléphoniques avec les « apprenties couturières » qui ont poursuivi leurs créations à domicile en suivant les conseils que nous avons pu leur prodiguer à distance et/ou en utilisant des « tutos » sur internet.

Le résultat est remarquable car chacune a réalisé de magnifiques ouvrages (voir ci-dessus en photos).

La plupart des créations ont été réalisées par des couturières qui ont assisté à 3 ou 4 ateliers.

Alors pour celles ou ceux qui hésitent encore, foncez, il suffit de quelques cours et d'un peu de motivation pour réaliser de magnifiques objets uniques que vous pourrez offrir ou vous offrir !

Début décembre, au profit du Téléthon, l'équipe a participé, chacune avec son expérience de couturière à la création d'objets qui ont permis **d'offrir des lots** pour la tombola : trousse, lingettes, sac, essuie mains, pochons, tablier, chouchous, sac shopping, pochettes, masques, porte chéquier, etc...



Nous remercions l'ensemble des couturières et nous sommes fières de leur travail et de leur motivation.

Contacts

Solange : 06 08 41 45 11 - **Sandra** : 06 31 83 56 73

La Médiathèque

Drive littéraire « continue »

Soucieux de permettre aux usagers de mieux vivre le confinement à travers la culture et de garder un lien indirect, la municipalité a proposé par le biais de la médiathèque un service gratuit « **ma médiathèque à la maison** » avec la mise à disposition de documents sous forme de drive.

Celui-ci a été mis en place comme une phase provisoire durant le premier confinement en attendant la réouverture de la médiathèque au public. Il a très bien fonctionné.



Plus de 400 personnes

ont profité de ce service au premier et deuxième confinement
soit 921 prêts réalisés :

- 517 prêts aux adultes
- 344 prêts aux enfants
- Multimédia : 60 DVD/CD

Suite au deuxième confinement, la médiathèque a reconduit début novembre le dispositif du **"drive littéraire"** et vous êtes nombreux à avoir plébiscité ce service.

Médiathèque BENQUET DRIVE LITTÉRAIRE

Ca continue !

- 1 Consultez les documents**
Sur le catalogue.lamediathequedumarais.fr (choisir site Médiathèque Benquet)
Faites votre demande (titre, genre, auteur, nom du lecteur, téléphone)
par mail : bibliotheque.benquet@orange.fr ou sur la messagerie téléphonique au 05 58 71 17 47
Nous pouvons aussi vous proposer une sélection par téléphone ou par mail selon vos envies
- 2 Prenez rendez-vous**
Une fois la demande traitée, vous serez contacté pour le jour et l'heure du retrait par téléphone ou par mail
- 3 Retournez Récupérez vos prêts !**
Port du masque obligatoire et respect des mesures barrières

Au plaisir de vous revoir !

Informations / Réservations
Tél : 05 58 71 17 47 Mail : bibliotheque.benquet@orange.fr

Prêt de livres à l'école de Benquet

Ne pouvant accueillir les groupes d'élèves au sein de la médiathèque suite aux restrictions sanitaires du gouvernement, la municipalité de Benquet a souhaité pérenniser ce service comme toutes les autres années, afin de préserver le lien social entre la médiathèque, lieu de la lecture-plaisir et l'école de Benquet, lieu de l'apprentissage de la lecture.



Les « malles » de livres pour les classes

Le fonctionnement interne de ce service a dû être modifié tout en respectant les protocoles sanitaires rattachés à la médiathèque et à l'école.

La médiathèque a mis à disposition une malle de livres pour chaque classe, contenant **environ 40 ouvrages** afin de faciliter le choix du livre aux élèves pour **une période de 6 semaines**, assurant ainsi un renouvellement du fond prêté de période à période.

Acquisition de nouveaux ouvrages

Nous ne manquerons pas de vous informer des dernières nouveautés et des actualités via le site internet de la commune de Benquet www.communedebenquet.com et par mail aux lecteurs inscrits.

Animations

Les animations 2020 ont dû être annulées suite aux restrictions sanitaires COVID-19

Nous travaillons sur le futur programme d'animations 2021 « surprise ! ».

Coup de cœur des lecteurs

Cette année, **la finale de la 14^{ème} édition du coup de cœur** des lecteurs organisée par les huit bibliothèques/médiathèques municipales du réseau de proximité du territoire du Marsan (Benquet, Bougue, Campagne, Gaillères, Geloux, Pouydesseaux, Saint Martin d'Oney et Saint Perdon), s'est déroulée **le jeudi 17 septembre 2020 à Geloux**.



En raison de l'actualité et afin de finaliser cette manifestation qui tient à "cœur" aux lecteurs, aux élus et aux responsables des bibliothèques/médiathèques, **une rencontre a été organisée en visioconférence** avec la lauréate **Anna Mc Partlin** (Irlandaise) pour son livre **"Du côté du bonheur"**.

L'assistance a pu apprécier cet échange avec l'auteure traduit et guidé par les bibliothécaires et les bénévoles des différentes bibliothèques municipales.

Bénévoles

Un grand merci aux bénévoles de la médiathèque qui se relayent pour assurer les permanences d'ouverture le samedi matin et qui répondent présents au bon fonctionnement de celle-ci.

Au plaisir de vous revoir très vite !

Vie Associative

LE COMITE DES FETES

COMITÉ DES FÊTES



Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de vous proposer nos traditionnelles activités festives courant 2020.

Notre équipe est fin prête et travaille déjà sur nos futures manifestations.

L'ensemble du bureau du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

A très bientôt.

Vie Associative

LE NOËL DES ROITELETS

En cette année particulière et à notre grand regret, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser **le spectacle de Noël pour les enfants**.

Les restrictions dues à la crise sanitaire et le souhait de préserver la santé de tous nous ont obligé à annuler cette manifestation.

De fait le Père Noël n'a pu descendre sur notre commune en avant-première rencontrer les petits Benquetois.

Non pas qu'il n'ait pas trouvé la bonne case à cocher car il disposait d'une attestation permanente, mais surtout parce qu'il a préféré préserver toute son équipe et mettre toute son énergie pour préparer les cadeaux et assurer leur distribution dans la nuit de Noël. Souhaitons que l'année prochaine tout ceci ne soit qu'un mauvais souvenir **et préparons son accueil pour 2021**.

Les membres des Roitelets et son Président remercient :

- la municipalité pour l'aide qu'elle apporte, tant matérielle que financière, et qui permet aux associations d'assurer le maintien de leurs activités.
- tout particulièrement les présidents d'associations et leur bureau qui, malgré un début de saison chaotique, ont cherché et trouvé des solutions afin de permettre à leurs adhérents de pratiquer les activités, et ce, même si les conditions n'étaient pas les plus favorables.

Souhaitons que cette période, difficile pour tous, se termine bientôt afin de pouvoir se retrouver et profiter pleinement de la vie et de nos proches.

LE CLUB DE L'AMITIE

L'année 2020 a été marquée par la Covid 19 qui nous a obligés à fermer le club et à annuler tous nos voyages et activités.



Une petite accalmie en octobre nous a permis de **redémarrer des animations** de plein air : **la pétanque et la marche**.

Malheureusement, ce fut de courte durée. L'annonce du reconfinement est arrivée....



Néanmoins nous ne perdons pas espoir et **nous avons renouvelé les réservations** des salles et reconduit les mêmes excursions qu'en 2020 auprès de notre voyageur.

Nous vous informerons du programme et des dates dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Nous remercions les bénévoles qui ont participé à **la confection des crêpes** pour le téléthon

Soyons encore prudents et protégeons-nous afin de nous retrouver très prochainement tous en forme.

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous leur meilleurs vœux pour l'année 2021.

Infos pratiques

Les déchets verts

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles et aiguilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage... les français produisent en moyenne 160kg de déchets verts par personne et par an qu'il faut éliminer (source ADEME).



Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée, et du risque d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts dégage des substances toxiques pour les hommes et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV) ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante et peut mettre en difficulté les personnes vulnérables souffrant d'asthme ou d'allergies.

Le brûlage des déchets verts est interdit en France, que ce soit **à l'air libre** ou **dans un incinérateur de jardin** (Loi N°2020-105 du 10 février 2020).

Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à **450 € peut être appliquée pour un particulier** (article 131-13 du code pénal).

Toutefois des dérogations peuvent exister en fonction des communes. **À Benquet** la demande d'autorisation doit être faite en Mairie. La décision sera prise :

- par le SDIS entre le 1^{er} mars et le 30 septembre,
- par le Maire entre le 1^{er} octobre et le 28 février.

Les déchets constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols, **valorisons-les !**

Le compostage domestique

- **les déchets de cuisine** : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- **les déchets de jardin** non utilisés en paillage : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées...
- **certaines déchets ménagers** : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton...

Le SICTOM du Marsan met à disposition des composteurs, renseignez-vous en mairie.

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Avec quoi pailler ?

- * des feuilles mortes, tendres ou coriaces,
- * des brindilles et des branches coupées en menus morceaux ou broyées,
- * des résidus de jardin, des déchets végétaux de cuisine.

La collecte en déchetterie

Déposer ses déchets verts en déchetterie **pour leur valorisation** : broyage, compostage, méthanisation (production de gaz naturel, carburant bioéthanol), bois énergie.

La déchetterie la plus proche de Benquet est à Saint-Pierre du Mont.



Cimetière

Horaires d'ouverture du cimetière

Période d'été : 8 h 30 – 20 h 00 (avril octobre)

Période d'hiver : 8 h 30 – 18 h 30 (octobre avril)



Nous vous rappelons que le cimetière est inaccessible pendant 48 heures deux fois par an (au printemps et quelques jours avant la Toussaint) pour l'entretien et le désherbage.

Il n'est pas possible d'indiquer une date précise car ces opérations restent dépendantes de la météo. Les dates de fermeture au public vous seront notifiées sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau lumineux.

L'agenda

Janvier

Samedi 30
A.G Activ'Loustics
Foyer

Février

Samedi 6
A.G Club de l'Amitié
Foyer

Mars

Dimanche 7
Vide-greniers Basket
Chapiteau

Dimanche 14
Repas ACCA
Foyer

Vendredi 19
Carnaval APE
Foyer

Dimanche 28
Repas Club de l'Amitié
Foyer

Avril

Vendredi 2
Belote Comité des Fêtes
Foyer

Dimanche 25
Inscriptions bénévoles Benquet Assos.
Forge

Mai

Samedi 8
Apéritif Cérémonie
Forge

Du 11 au 14
Festival

Samedi 22
Show Activ'Loustics
Gymnase / chapiteau

Samedi 29 et dimanche 30
Congrès CATM
Foyer / chapiteau

Juin

Samedi 5
Fête du Basket
Foyer

Vendredi 18
Spectacle fin année APE et Ecole
Gymnase / chapiteau

Dimanche 27
Journée VTT
Gymnase / chapiteau

Juillet

Du 8 au 11
Fêtes Patronales

Mercredi 28
Repas champêtre Club Amitié
Foyer

Septembre

Dimanche 19
Kermesse Comité Paroissial
Foyer

Dimanche 26
Vide-greniers Comité des Fêtes
Foyer

Octobre

Date à venir
Marché des producteurs
Chapiteau

Novembre

Dimanche 28
Loto Comité des Fêtes
Chapiteau

Décembre

Mercredi 8 ou 15
Noël Enfants Roitelets
Foyer



Etat Civil 2020

Ils sont nés

(25 décembre 2019 : **Charlotte, Albane, Madeleine VAILLANT**, 40 Chemin du Petit Coy)
3 janvier : **Avril, Maylis de HEINZELIN de BRAUCOURT de GOROSTARZU**, 1 allée Beau Soleil
14 janvier : **Jules, Alexis, Marcel TEXIER**, 1467 Route de Bretagne
24 février : **Clemence ROBIN**, 748 Route de la Chine
10 mars : **Ethyann, Ezéchiél CORRE**, 7 rue de Bourdos
20 mars : **Emma, Marie, Magalie SIMON**, 13 Lot. de Panchanx
24 mars : **Yaniss MORENO**, 1800 route de la Gare
28 mars : **Noé, Jean DARTIGUELONGUE**, 90 chemin de Labenelle
14 juin : **Gabriel, André, Adrien SASSEY**, 16 lot. Jeanloste
25 juin : **Alec, Daniel, Patrick ROUBY**, 15 lot. Jeanloste
28 juin : **Olivia, Manon, Christine RIVIERE BROCHARD**, 105 chemin du Pas du Hour
1^{er} juillet : **Charlotte, Maria, Germaine, Rose BUTIN**, 40 allée du Prés du Marquis
6 août : **Noé, Henri, Jules, Georges LABADIE**, 406 Route de St Maurice
9 septembre : **Victoria, Sonia BELLINA**, 7 allée des Prés du Marquis
17 septembre : **Alix SARRAZIN**, 136 route du Catalan
1^{er} octobre : **Baptiste, Jean Yves, Denis ABRASSART**, 11 allée du Prés du Marquis
3 octobre : **Jeanne PARDIES LAPEYRE**, 205 chemin des Oiseaux
11 octobre : **Emma, Aphyia DUPOUY**, 768 chemin Malaman
20 octobre : **Sylas KHANOUFI**, 100 chemin de Labenelle
12 novembre : **Alice GARBAY**, 8 impasse Château Vieux
6 décembre : **Charly, Lizzi BRIGUE**, 882 chemin de Triquet
14 décembre : **Paul LORAYE**, 1350 route de Grenade

Ils nous ont quittés

13 janvier : **Gilbert, Gérard LALANNE, 93 ans**
1^{er} mars : **Jacques, Jean, Jules DONNASSIER**, 372 Av. de la Chalosse, **77 ans**
7 juin : **Marc CABANNES**, 95 Route de la Chine, **83 ans**
22 juin : **Jean, Pierre, Georges MINIER**, 1508 Route de St Christau, **90 ans**
26 juin : **Christian DEYTS**, 291 Chemin Populot, **71 ans**
5 novembre : **Louise ERRA**, 1000 Chemin de Triquet, **92 ans**
10 novembre : **Andrée, Germaine, Eugénie BOURGEOIS**, 1019 Route de la Gare, **89 ans**
8 décembre : **Yves LAMOTHE**, 1034 Route de l'Etang, **71 ans**

Ils se sont mariés

8 février : **Mathieu, Charlélie, Jean DANTEZ et Célia, Delphine, Louisa STRZELECKI**
7 mars : **Olivier LIENARD et Jean Yves, René, Paul AUBERT**
11 juillet : **Nicolas LAFITTE et Caroline PORTE**
01 août : **Loïc BEZIN et Clothilde, Marie, Isabelle BERNARD**
01 août : **Nicolas DUPOUY et Vierge, Eugedith, NGAKA**



Quelques unes des cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école.